

COMMUNAUTE -ooOoo---
D'AGGLOMERATION
DE BETHUNE-BRUAY, ARTOIS LYS ROMANE

Le mardi 30 mai 2023, à 18 H 30, le Conseil Communautaire s'est réuni, à la salle Olof Palme de Béthune, sous la Présidence de Monsieur GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane en suite d'une convocation en date du 24 mai 2023, dont un exemplaire a été affiché à l'Hôtel Communautaire.

ETAIENT PRESENTS :

GACQUERRE Olivier, LEMOINE Jacky, GAQUÈRE Raymond, SCAILLIEREZ Philippe, BERRIER Philibert, DAGBERT Julien, THELLIER David, DEROUBAIX Hervé, SOUILLIART Virginie, DE CARRION Alain, IDZIAK Ludovic, CHRETIEN Bruno, COCQ Bertrand, DEBAS Gregory, DEBUSNE Emmanuelle, DELANNOY Alain, DEPAEUW Didier, DRUMEZ Philippe, DUBY Sophie, DUCROCQ Alain, DUPONT Jean-Michel, EDOUARD Eric, HENNEBELLE Dominique, GIBSON Pierre-Emmanuel, LECLERCQ Odile, LEFEBVRE Nadine, MANNESIEZ Danielle, MULLET Rosemonde, MEYFROIDT Sylvie, SELIN Pierre, OGIEZ Gérard, ALLEMAN Joëlle, BARRÉ Bertrand, BARROIS Alain, BERROYER Lysiane, BERROYEZ Béatrice, BERTIER Jacky, BEVE Jean-Pierre, BLONDEL Marcel, BOMMART Émilie, BOULART Annie, BRAEM Christel (jusqu'à la question 3) CANLERS Guy, CLAIRET Dany, CORDONNIER Francis, CRETEL Didier, DASSONVAL Michel, DECOURCELLE Catherine, DEFEBVIN Freddy, DELEPINE Michèle, DEGRAVE Patricia, DELHAYE Nicole, DELPLANQUE Émeline, DEMULIER Jérôme, DESQUIRET Christophe, DESSE Jean-Michel, DEWALLE Daniel, DISSAUX Thierry, DOMART Sylvie, DOUVRY Jean-Marie, ELAZOUZI Hakim, FIGENWALD Arnaud, FLAHAUT Karine (à partir de la question 2), FLAJOLLET Christophe, FOUCAULT Gregory, GAROT Line, GLUSZAK Franck, HENNEBELLE André, HERBAUT Emmanuel, IMBERT Jacqueline, JURCZYK Jean-François, LECOMTE Maurice, LEFEBVRE Daniel, LELEU Bertrand, LEVENT Isabelle, LEVEUGLE Emmanuelle, LOISEAU Ginette, LOISON Jasmine, MACKÉ Jean-Marie, MARINI Laetitia, MAESELE Fabrice, MARCELLAK Serge, MARGEZ Maryse, TRACHE Christelle, MERLIN Régine, NEVEU Jean, NOREL Francis, OPIGEZ Dorothee, PAJOT Ludovic, PHILIPPE Daniele (jusqu'à la question 6), PREVOST Denis, PRUD'HOMME Sandrine, PRUVOST Jean-Pierre, PRUVOST Marcel, QUESTE Dominique, ROBIQUET Tanguy, SANSEN Jean-Pierre, SGARD Alain, SWITALSKI Jacques, TOMMASI Céline, TOURSEL Karine, VERDOUCQ Gaëtan, VERWAERDE Patrick, VIVIEN Michel, VIVIER Ewa, WILLEMAND Isabelle

ROCURATIONS :

LECONTE Maurice donne procuration à GACQUERRE Olivier, BOSSART Steve donne procuration à LEMOINE Jacky, LAVERSIN Corinne donne procuration à THELLIER David, DELELIS Bernard donne procuration à GAQUÈRE Raymond, PÉDRINI Lelio donne procuration à BERRIER Philibert, DELECOURT Dominique donne procuration à DRUMEZ Philippe, DUHAMEL Marie-Claude donne procuration à DEROUBAIX Hervé, ANTKOWIAK Corinne donne procuration à SWITALSKI Jacques, BERTOUX Maryse donne procuration à GIBSON

Pierre-Emmanuel, CARINCOTTE Annie-Claude donne procuration à IDZIAK Ludovic, DUMONT Gérard donne procuration à DAGBERT Julien, FACON Dorothee donne procuration à DUPONT Jean-Michel, HOCQ René donne procuration à DASSONVAL Michel, MATTON Claudette donne procuration à LOISON Jasmine, MILLE Robert donne procuration à MAESEELE Fabrice, PICQUE Arnaud donne procuration à CRETEL Didier, TASSEZ Thierry donne procuration à MARCELLAK Serge, WALLET Frédéric donne procuration à DELHAYE Nicole

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

BECUWE Pierre, BEUGIN Élodie, BLOCH Karine, CASTELL Jean-François, CLAREBOUT Marie-Paule, COCQ Marcel, DELANNOY Marie-Joséphine, DELPLACE Jean-François, DERLIQUE Martine, DUPONT Yves, FLAHAUT Jacques, FLAJOLET André, FONTAINE Joëlle, FURGEROT Jean-Marc, HANNEBICQ Franck, HEUGUE Éric, HOLVOET Marie-Pierre, HOUYEZ Chloé, LEGRAND Jean-Michel, MALBRANQUE Gérard, PERRIN Patrick, PHILIPPE Danièle, RUS Ludivine, SAINT-ANDRÉ Stéphane, TAILLY Gilles, TOURTOY Patrick, TRACHE Bruno, VOISEUX Dominique

Madame DELPLANQUE Émeline est élue Secrétaire,

La séance est ouverte,

Communauté d'Agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
30 mai 2023

FINANCES, CONTROLE DE GESTION ET COMMANDE PUBLIQUE

COMMISSION CONSULTATIVE DES SERVICES PUBLICS LOCAUX -
PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES TRAVAUX - ANNÉE 2022

Monsieur le Président expose à l'Assemblée les éléments suivants :

« Vu le Projet de Territoire, approuvé par délibération n° 2022/CC136 du Conseil Communautaire du 6 décembre 2022 :

« L'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit que le Président de la commission consultative des services publics locaux présente à son assemblée délibérante ou à son organe délibérant, avant le 1er juillet de chaque année, un état des travaux réalisés par cette commission au cours de l'année précédente.

Suite à l'avis favorable de la Commission « Services du Quotidien, Administration Générale et Territoriale » du 23 mai 2023, Monsieur Hervé DEROUBAIX, qui en assure la présidence, est invité à présenter l'état de ces travaux réalisés au cours de l'année 2022, ci-annexé. »

Monsieur le Président demande à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Sur proposition de son Président,
Le Conseil communautaire,
A la majorité absolue,

PREND ACTE de l'état des travaux réalisés par la commission consultative des services publics locaux au cours de l'année 2022 ci-annexé.

INFORME que cette délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux par saisine de son auteur ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Lille, dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,
Ont signé au registre des délibérations les membres présents,
Pour extrait conforme,
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de la réception en
Sous-préfecture le : **01 JUIN 2023**

Et de la publication le : **02 JUIN 2023**
Par délégation du Président,
Le Vice-président délégué,



DEROUBAIX Hervé



DEROUBAIX Hervé

Commission Consultative des Services Publics Locaux
Etat des travaux réalisés/année 2022

Commission Consultative des Services Publics Locaux du 02 février 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS :

DEROUBAIX Hervé, Président de la CCSPL, Vice-président en charge des finances, contrôle de gestion, et commande publique

DRUMEZ Philippe, Conseiller délégué en charge du Sport

DUHAMEL Marie-Claude, Conseillère déléguée en charge de la jeunesse et la petite enfance

DELANNOY Alain, Conseiller délégué en charge de l'action partenariale et l'optimisation des recettes et dépenses

SCAILLIEREZ Philippe, Vice-président en charge de l'eau potable

OGIEZ Gérard, Conseiller délégué en charge de l'Aménagement et l'entretien des cours d'eau

GIBSON Pierre-Emmanuel, Conseiller délégué en charge de la collecte et valorisation des déchets, équipements communautaires associés

BAUDELET Denis, Trésorier de l'association Noeux Environnement

QUINTELIER Christophe, Directeur de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

LAIGLE Jean-Charles, Directeur Général Adjoint Ressources et Moyens

LUX Chloé, Directrice Juridique

FLORKE Rainer, Directeur Environnement

RUCAR Nicolas, Analyste financier

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

GAQUERE Raymond, Vice-président en charge de l'assainissement, la gestion des eaux pluviales urbaines,

DURIEZ Jean-Luc, représentant de l'association CSF

TROUVILLIEZ Robert, représentant de l'association Béthune Nature

CAUMARTIN Chantal, représentante de l'association C.L.C.V.

PATTYN William, représentant de l'association Les quatre arbres

LION Bernard et POURCHEZ Jean-Paul, représentants de l'association A.R.B.R.E.

WEPPE Bernard, Directeur Général des Services Techniques

CARON Frédéric, Directeur Financier

RATAJCZAK Olivier, Directeur de l'Audit, des Ressources Financières et Fiscales

PONCE Juliette, Responsable Marchés Publics

ORDRE DU JOUR :

Avis sur le principe d'une Délégation de Service Public pour la conception, la construction et l'exploitation d'un Centre de Valorisation Energétique à Labeuvrière.

En vertu de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sollicite l'avis de la CCSPL pour l'approbation d'une délégation de service public pour la conception, la construction et l'exploitation d'un Centre de Valorisation Energétique à Labeuvrière.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

DEROUBAIX Hervé, Président de la CCSPL, Vice-président en charge des finances, contrôle de gestion, et commande publique
GAQUERE Raymond, Vice-président en charge de l'assainissement, la gestion des eaux pluviales urbaines,
DUHAMEL Marie-Claude, Conseillère déléguée en charge de la jeunesse et la petite enfance
SCAILLIEREZ Philippe, Vice-président en charge de l'eau potable
OGIEZ Gérard, Conseiller délégué en charge de l'Aménagement et l'entretien des cours d'eau
BAUDELET Denis, représentant de l'association Noeux Environnement
MOREL Valérie, Directrice Emploi et création d'entreprises
HAIKEL Hakim, Directeur Eau Potable
BUTEZ Régis, Directeur Sport
FLORKE Rainer, Directeur Environnement
LUX Chloé, Directrice Juridique
RUCAR Nicolas, Analyste financier
HOCHART Jennifer, Service Juridique
LUCZAK Alexandra, Service à la Population
GALLEGO Sébastien, Service Eau Potable
DUCATEL Barbara, Service Assainissement
DUTHIEW Maïté, Service Assainissement
THERY Gérard, Service Sport

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane
DRUMEZ Philippe, Conseiller délégué en charge du Sport
DELANNOY Alain, Conseiller délégué en charge de l'action partenariale et l'optimisation des recettes et dépenses
CAUMARTIN Chantal, représentante de l'association C.L.C.V.
PATTYN William, représentant de l'association Les quatre arbres
BETREMIEUX Pierre-Alain, représentant de l'association Noeux Environnement
LION Bernard et POURCHEZ Jean-Paul, représentants de l'association A.R.B.R.E.
DURIEZ Jean-Luc, représentant de l'association CSF
QUINTELIER Christophe, Directeur Général des Services
WEPPE Bernard, Directeur Général des Services Techniques
LAIGLE Jean-Charles, Directeur Général Adjoint Ressources et Moyens
VISSOUZE Yannick, Directeur Général Adjoint Développement Economique
CONFRERE Sabine, Directrice Assainissement
BROSSIER Jérôme, Directeur Développement des entreprises
CARON Frédéric, Directeur Financier
RATAJCZAK Olivier, Directeur de l'Audit, des Ressources Financières et Fiscales

ORDRE DU JOUR :

Examen des rapports 2021 établis par les délégataires des services publics en matière d'assainissement, d'environnement, d'eau potable, de gestion des pépinières d'entreprises, de gestion du Centre aquatique de Béthune et de l'exploitation de la fourrière pour animaux de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane,

Assainissement

Les rapports annuels concernant l'exploitation des équipements précisés ci-dessous retracent la totalité des opérations afférentes à l'exécution des contrats de délégation ainsi qu'une analyse sur la qualité du service.

Au titre de l'année 2021, le rapport annuel fourni par la société VEOLIA EAU concerne l'exploitation des équipements suivants :

- l'exploitation des systèmes d'assainissement des communes suivantes :
 - le **secteur Nord-Ouest** composé des communes des territoires Isberguois (Estrée-Blanche, Guarbecque, Isbergues, Lambres, Lières, Liettes, Ligny-lès-Aire, Lingham, Mazinghem, Quernes, Rely Rombly, Saint-Hilaire-Cottes et Witternesse), du Lillerois (Ames, Amettes, Auchy-au-Bois, Blessy, Bourecq, Busnes, Ecquedecques, Calonne-sur-la-Lys, Ferfay, Gonnehem, Ham-en-Artois, Lespesses, Lillers, Mont-Bernanchon, Norrent-Fontes, Robecq, Saint-Floris, Saint-Venant, Westrehem) et de l'unité technique de Lapugnoy (Auchel, Burbure, Camblain-Châtelain, Cauchy-à-la-Tour, Calonne-Ricouart, Lapugnoy, Lozinghem, Marles-les-Mines).
 - le **secteur Sud-Ouest** composé des communes des unités techniques de Bruay-la-Buissière (Barlin, Beugin, Bruay-la-Buissière, Divion, Gosnay, Haillicourt, Hesdigneul-lès-Béthune, Houchin, Houdain, La Comté, Maisnil-lès-Ruitz, Ourton, Ruitz), de Rebreuve-Ranchicourt (Caucourt, Fresnicourt-le-Dolmen, Gauchin-Le-Gal, Hermin, Rebreuve-Ranchicourt), Bajus, Diéval et Estrée-Cauchy.

- l'exploitation de l'unité de traitement de Béthune, traitant les eaux usées des communes d'Allouagne, Annezin, Béthune, Chocques, Drouvin-le-Marais, Essars, Fouquereuil, Fouquières-les-Béthune, Hinges, Labeuvrière, Locon, Lozinghem, Oblinghem, Vaudricourt, Vendin-les-Béthune et Verquin en partie (quartier « des Paturelles »).

La Société SAUR a fourni le rapport annuel concernant l'exploitation des systèmes d'assainissement des communes suivantes :

- le **secteur Est**, composé des communes des unités techniques de Beuvry (Annequin, Cambrin, Cuinchy, Festubert, Givenchy-les-la-Bassée, Labourse, Saily-Labourse, Verquigneul) de Noeux-les-Mines (Noeux-les-Mines et Hersin-Coupigny), de Richebourg (La Couture, Richebourg, Lorgies, Neuve-Chapelle, Vieille-Chapelle), de Violaines, d'Auchy-les-Mines (Auchy-les-Mines et Haines-les-La-Bassée) et les communes de Billy-Berclau, Douvrin, Noyelles-lès-Vermelles et Vermelles.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ces projets.

Environnement

Le rapport annuel concernant l'exploitation du Centre de Valorisation Energétique de Labeuvrière, fourni par la société VALNOR, retrace la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation du service public et une analyse de la qualité du service.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

Eau potable

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, le délégataire d'un service public, produit annuellement un rapport d'activité auprès de la Communauté d'agglomération.

Au titre de l'année 2021, les rapports annuels fournis par les délégataires concernent les équipements repris dans les contrats suivants :

***société VEOLIA EAU - 9 contrats :**

- commune de Fresnicourt le Dolmen
- commune d'Hersin Coupigny
- commune de Lillers
- commune de Noyelles les Vermelles
- commune de Saint Venant
- commune de Vermelles
- SABALFA
- SACRA
- Syndicat des eaux de Douvrin- Billy Berclau

***Société SAUR - 2 contrats :**

- commune de Noeux les Mines
- Syndicat des eaux d'Isbergues, Guarbecque, Ham en Artois, Lambres les Aire

***Société SUEZ - 1 contrat :**

- Syndicat des eaux de la Région de Norrent Fontes

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ces projets.

Pépinières d'entreprises

Conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, Artois Initiative, délégataire d'un service public, produit annuellement un rapport d'activité auprès de la Communauté d'agglomération.

Ce rapport retranscrit, au titre de l'année 2021, l'ensemble des missions exécutées au titre de ladite délégation, analyse la qualité des services, fait part des méthodes mises en place en vue de les améliorer et produit les comptes de gestion par pépinières :

- Le Centre Initia situé à Bruay-la-Buissière,
- La Pépinière du Village d'Entreprises de Ruitz,
- Le Centre Fleming de Béthune,
- Le Centre Artisanal du n°3 de Bruay-la-Buissière,
- Le Centre d'Affaires de la Porte des Flandres à Auchy-les-Mines,
- Le Centre CESAME de Vendin-les-Béthune.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

Centre aquatique de Béthune

Le rapport annuel concernant l'exploitation du Centre aquatique de Béthune, fourni par la société BALAXA retrace la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation du service public et une analyse de la qualité du service.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

Fourrière pour animaux

Le rapport annuel concernant l'exploitation de la fourrière pour animaux, fourni par le groupement Service pour l'Assistance et le Contrôle du Peuplement Animal (SACPA) retrace la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation du service public et une analyse de la qualité du service.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

ORDRE DU JOUR :

Examen des rapports sur le prix et la qualité des services publics 2021 des services d'assainissement, d'eau potable et de prévention et de gestion des déchets visés aux articles L 2224-5 et L 2224-17-1 du Code général des collectivités territoriales,

Assainissement

En vertu de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale présente à son Assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif destiné notamment à l'information des usagers.

Ces rapports sont présentés au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ces projets.

Eau potable

En vertu de l'article L 2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale présente à son Assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable destiné notamment à l'information des usagers.

Ces rapports sont présentés au plus tard dans les neuf mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

Service de prévention et de gestion des déchets

En vertu de l'article L 2224-17-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale présente à son Assemblée délibérante un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets destiné notamment à l'information des usagers.

Ce rapport est présenté au plus tard dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

ORDRE DU JOUR :

Bilan d'activité de la régie eau potable et assainissement

En vertu de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sollicite l'avis de la CCSPL pour l'approbation du bilan d'activité de la régie eau potable et assainissement.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

Commission Consultative des Services Publics Locaux du 08 septembre 2022

ÉTAIENT PRÉSENTS :

DEROUBAIX Hervé, Président de la CCSPL, Vice-président en charge des finances, contrôle de gestion, et commande publique

DRUMEZ Philippe, Conseiller délégué en charge du Sport

DELANNOY Alain, Conseiller délégué en charge de l'action partenariale et l'optimisation des recettes et dépenses

OGIEZ Gérard, Conseiller délégué en charge de l'Aménagement et l'entretien des cours d'eau

POURCHEZ Jean-Paul, représentant de l'association A.R.B.R.E.

LAIGLE Jean-Charles, Directeur Général Adjoint Ressources et Moyens

VISSOUZE Yannick, Directeur Général Adjoint Développement Economique

BROSSIER Jérôme, Directeur Développement des entreprises

LUX Chloé, Directrice de l'Administration Générale et des Affaires Juridiques

RUCAR Nicolas, Analyste financier, Direction de l'Audit

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSES :

GACQUERRE Olivier, Président de la Communauté d'agglomération de Béthune-Bruay, Artois-Lys Romane

GAQUERE Raymond, Vice-président en charge de l'assainissement, la gestion des eaux pluviales urbaines,

DUHAMEL Marie-Claude, Conseillère déléguée en charge de la jeunesse et la petite enfance

SCAILLIEREZ Philippe, Vice-président en charge de l'eau potable

CAUMARTIN Chantal, représentante de l'association C.L.C.V.

PATTYN William, représentant de l'association Les quatre arbres

BETREMIEUX Pierre-Alain, représentant de l'association Noeux Environnement

DURIEZ Jean-Luc, représentant de l'association CSF

QUINTELIER Christophe, Directeur Général des Services
MOREL Valérie, Directrice Emploi et Création d'entreprises
RATAJCZAK Olivier, Directeur de l'Audit, des Ressources Financières et Fiscales
HOCHART Jennifer, Service Juridique

ORDRE DU JOUR :

Avis sur le principe d'une reprise en régie des pépinières d'entreprises

En vertu de l'article L 1413-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président de l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale sollicite l'avis de la CCSPL pour l'approbation d'une reprise en régie des pépinières d'entreprises.

La Commission Consultative des Services Publics Locaux a émis un avis favorable sur ce projet.

Le Président de la Commission
Consultative des Services
Publics Locaux



Hervé DEROUBAIX